

161

DA32

Projet de construction de la centrale
Mercier par Hydro-Québec
Grand-Remous

6211-03-008



HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION :
Plan d'approvisionnement

Prévision des ventes - Scénario moyen

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2009	2011
Prévision des ventes avant économies d'énergie	159,4	163,1	166,9	169,0	171,0	172,9	176,2	179,6
- Economies d'énergie tendanciennes et programmes déjà approuvés	2,7	2,9	3,0	3,3	3,4	3,7	4,1	4,6
- Provision pour nouveaux programmes			0,1	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4
Prévision des ventes après économies d'énergie	156,7	160,2	163,8	165,5	167,2	168,8	171,7	174,6

L'impact des programmes d'économie d'énergie effectivement approuvés par la Régie sera reflété lors des mises à jour du Plan d'approvisionnement. Si l'objectif des programmes approuvés par la Régie de l'énergie devait s'établir à un niveau supérieur, les quantités visées par les futurs appels d'offres seront diminuées.



Hydro-Québec
Distribution

Approvisionnement additionnels requis

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2009	2011
Prévision des ventes après économies d'énergie	156,7	160,2	163,8	165,5	167,2	168,8	171,7	174,6
- Approvisionnements existants	156,7	160,2	163,8	165,0	165,0	165,0	165,0	165,0
+ Ajustements pour pertes, usage interne et réseaux autonomes				0,0	0,2	0,3	0,8	1,2
Approvisionnements additionnels requis (TWh)				0,5	2,4	4,1	7,5	10,8
Approvisionnements additionnels requis (MW)				210	420	600	1030	1480



Hydro-Québec
Distribution

Critères de sélection des offres

Appels d'offres de long terme

i) 1^{ère} étape Exigences minimales

- source de production située au Québec
- garanties financières telles qu'exigées
- expérience du fournisseur dans projet similaire
- maturité technologique

ii) 2^e étape Évaluation préliminaire des offres

- prix de l'électricité
- solidité financière
- expérience du soumissionnaire
- faisabilité
- flexibilité

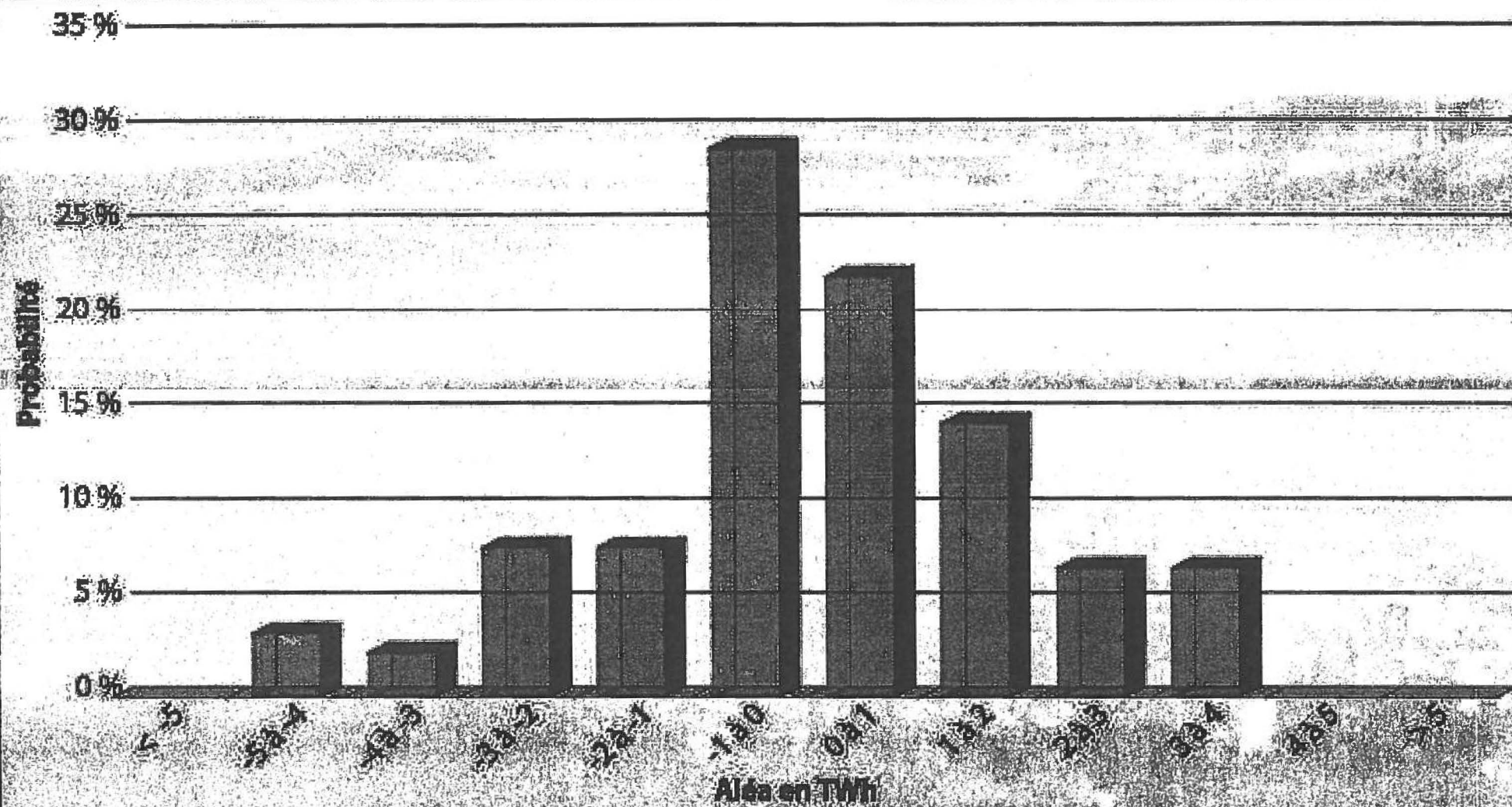
iii) 3^e étape Évaluation quantitative des portefeuilles d'offres



Hydro-Québec
Distribution

Aléa climatique sur les besoins annuels en énergie

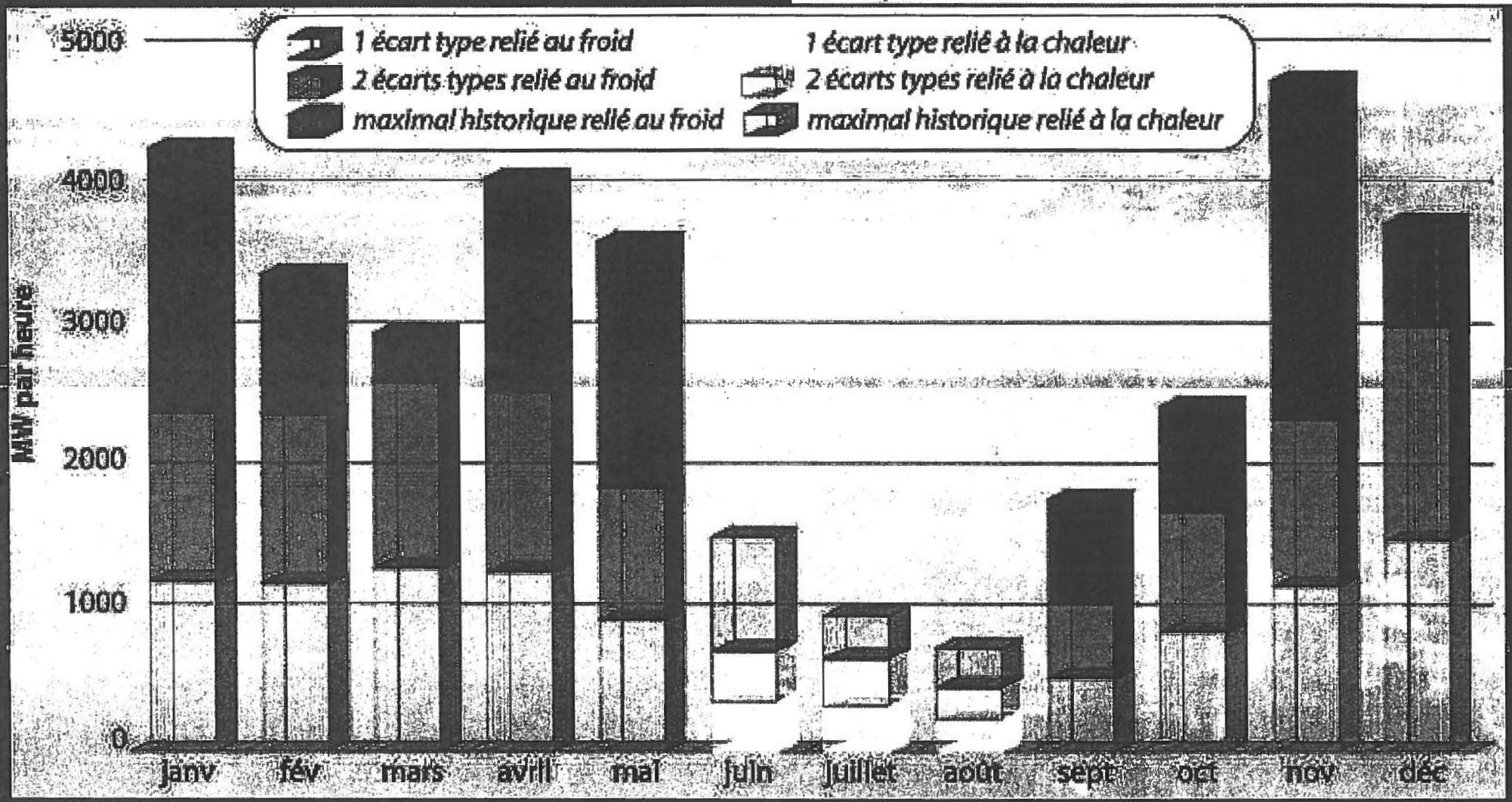
Projection sur l'année 2005



Hydro-Québec
Distribution

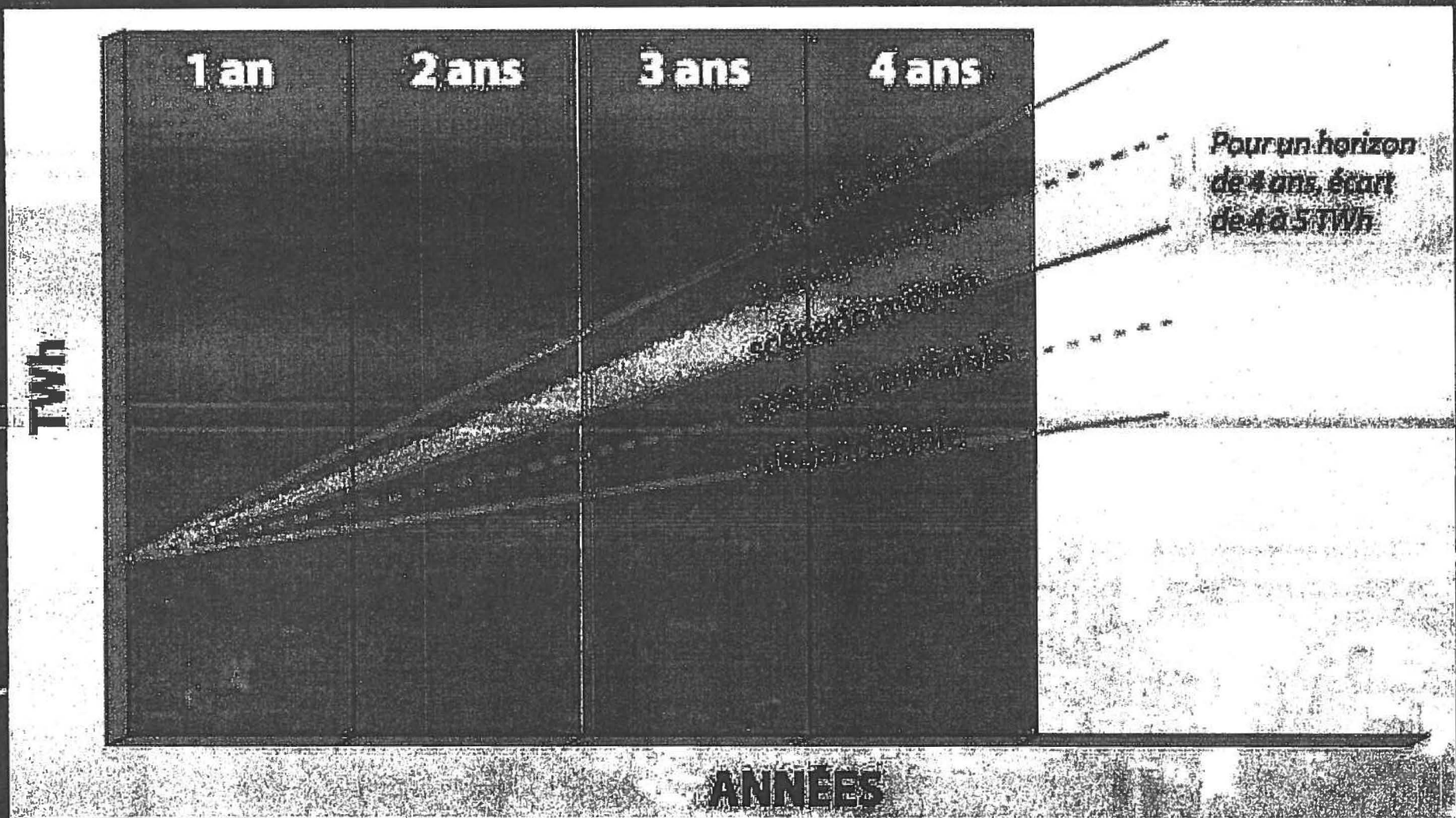
Aléa climatique sur les pointes mensuelles

Projection sur l'année 2005



Hydro-Québec
Distribution

Impact de l'aléa de prévision sur les besoins en énergie



Hydro-Québec
Distribution

Sur l'horizon du Plan d'approvisionnement, on peut distinguer deux sous-périodes

Si le Distributeur va en appel d'offres en janvier 2002 pour de la nouvelle production au Québec, il ne peut compter sur des livraisons avant 2006-2007.

Conséquemment on distingue deux périodes :

i) Années 2004-2005

le Distributeur ne peut combler ses besoins additionnels que par des appels d'offres sur les marchés de court terme.

ii) Années 2006-2011

le Distributeur doit avoir recours à des appels d'offres pour obtenir des contrats de long terme pour augmenter les

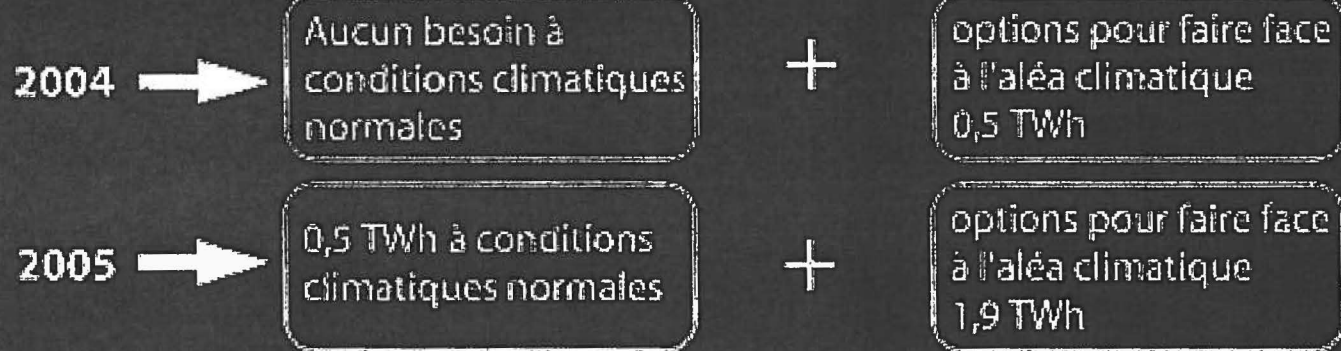


**Hydro-Québec
Distribution**

Appel d'offres sur les marchés de court terme

Les appels d'offres se tiendront à des dates les plus rapprochées possible de l'horizon visé, ce qui permet de minimiser l'incertitude sur les besoins réels.

En fonction des prévisions de septembre 2001, les appels d'offres auront lieu par le programme suivant :



Hydro-Québec
Distribution

Appels d'offres pour contrats de long terme pour besoins 2006-2007

À partir de 2006, il est nécessaire de réduire la dépendance envers les marchés de court terme pour assurer la sécurité énergétique :

même si les délais sont courts pour 2006, l'appel d'offres de janvier 2002 devrait couvrir l'horizon 2006-2007

Scénario moyen : Approvisionnements additionnels requis selon le scénario moyen sans aléa

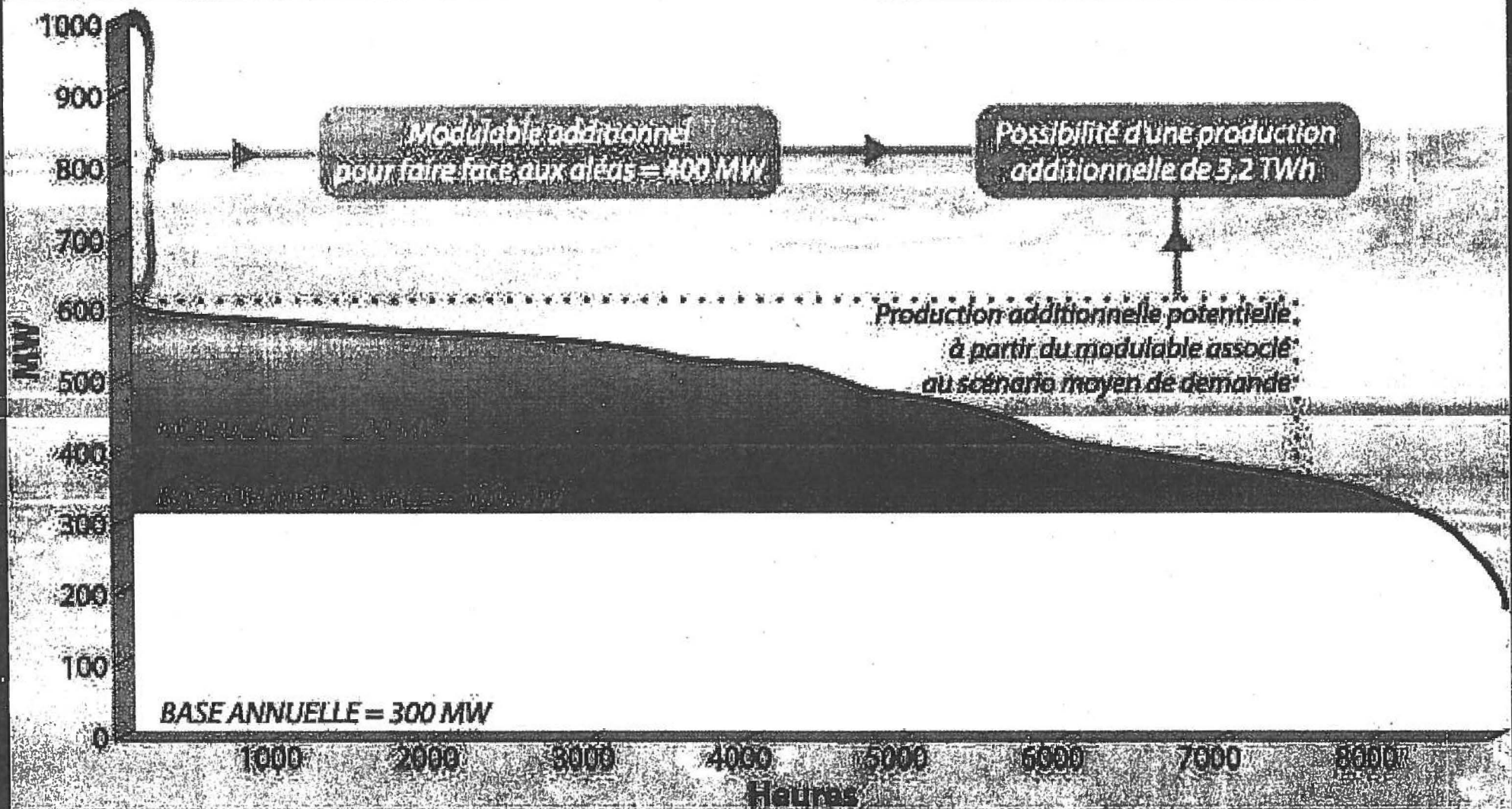
	2005	2006	2007	2009	2011
Énergie (TWh)	0,5	2,4	4,1	7,5	10,8
Puissance (MW)	210	420	600	1030	1480

PLUS : protection de 3 à 3,5 TWh, soit 400 MW pour faire face à des scénarios plus forts



Hydro-Québec
Distribution

Quantités visées pour l'horizon 2007 et utilisation des différents produits énergétiques



Hydro-Québec
Distribution

Flexibilité additionnelle recherchée

option pour le Distributeur de reporter le début des livraisons avec préavis ;

dans le cas des contrats modulables, les règles de programmation permettent de réduire ou d'augmenter les achats



**Hydro-Québec
Distribution**